



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/12

Reçu en Préfecture le : 19/12/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 17 décembre 2012**  
**D - 2012/658**

***Aujourd'hui 17 décembre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mme Nicole SAINT ORICE (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle AJON (présente jusqu'à 17h15)*

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER

**CCAS de Bordeaux. Recours à l'emprunt dans le cadre de la construction de l'EHPAD La Clairière De Lussy et garantie de la Ville. Décision. Autorisation**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L 2121-34 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux demande à la Ville de Bordeaux l'autorisation de contracter un emprunt pour le financement de l'opération de délocalisation et d'extension de l'EHPAD La Clairière.

Cet emprunt de type PHARE, d'un montant maximal de 5 350 000 euros, serait contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à taux fixe et remboursable sur 25 ans. Le taux définitif sera déterminé lors de la signature du contrat ; toutefois à titre indicatif le taux actuellement en vigueur sur les prêts PHARE est de 3%.

Par ailleurs, concernant le financement de cette opération, le CCAS avait été autorisé par délibération n° 20100713 en date du 20 décembre 2012, à contracter un emprunt de 1 000 000 euros à taux zéro de la CNRACL remboursable sur 25 ans. La CNRACL a notifié son accord au CCAS en demandant toutefois la garantie de la Ville pour le remboursement en capital.

Nous vous proposons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, de vouloir bien répondre favorablement à la requête qui vous est présentée en :

- Autorisant, d'une part, le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux à contracter un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération La Clairière

- Accordant d'autre part la garantie de la Ville pour le remboursement en capital de l'emprunt de 1 M€ à contracter auprès de la CNRACL et en autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt passé entre le CCAS et la CNRACL.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Hugues MARTIN**